

Le véhicule autonome

Les experts s'entendent : la question n'est plus de savoir si le véhicule autonome fera son apparition sur nos routes, mais bien *quand* il le fera. Les bénéfices sociaux et environnementaux de cette révolution technologique sont nombreux, notamment :



1 Le choix le plus sécuritaire

L'erreur humaine est à l'origine de 94 % des accidents de la route¹. Le véhicule autonome a le potentiel d'améliorer la sécurité routière de 50 à 90 % en éliminant les fausses manoeuvres liées au temps de réaction, à la fatigue et à d'autres formes de distractions de la conduite.

2 Le choix pour une meilleure qualité de vie

Les systèmes de navigation ultraperformants du véhicule autonome promettent une meilleure coordination sur les routes et donc une meilleure fluidité de la circulation. Cela devrait, entre autres, permettre de réduire le stress lié à la conduite aux heures de pointe. Le véhicule autonome garantit aussi une plus grande accessibilité pour les personnes handicapées ou sans permis. La mise en place de services partagés et de navettes autonomes diminuera la dépendance à la voiture en solo, et donc permettra d'accroître grandement la qualité de vie en milieux urbains et semi-urbains.

3 Le choix économique

En plus de créer des emplois et de développer de nouveaux secteurs économiques, la diminution des coûts liés à la congestion, aux carburants et aux accidents de la route permettra une économie potentielle de quelque 65 milliards de dollars par an pour les Canadiens².

4 Le choix le moins polluant

D'ici 2030, le véhicule autonome a le potentiel de diminuer les gaz à effet de serre (GES) de 87 à 94 %, par rapport à une voiture conventionnelle de 2015³. L'essor du véhicule autonome entraînera aussi un fort bond des véhicules de services de transport partagé électriques, réduisant encore plus les émissions de GES dans l'air et diminuant aussi la pollution par le bruit.

5 Le choix pour un réaménagement urbain plus vert

En Amérique du Nord, il y a présentement huit espaces de stationnement pour chaque voiture. La hausse des services partagés autonomes a le potentiel de modifier drastiquement l'aménagement des villes en troquant les espaces de stationnement superflus pour des parcs, des pistes cyclables, des trottoirs élargis et des jardins communautaires⁴.